



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le **08/04/2026**
ID : 057-245700695-20260330-D2026_45_SI-AR

DECISION 2026-45

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché public « Fourniture d'équipements numériques mobiles » est conclu avec la société BIMP OLYS SAS à 69760 LIMONEST, pour un montant de 44 510,79 € H.T., soit 53 412,95 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 30 mars 2026

Le Président
Michel PAQUET

